

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **75 (1930)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'avenir de l'infanterie ¹.

Le colonel Lecomte a donné dans la *Revue militaire suisse* de janvier dernier un très intéressant exposé des idées du colonel-divisionnaire Sonderegger sur l'organisation-type de l'infanterie moderne.

Nous devons souligner le but de cet article, qui est moins de présenter des critiques que de provoquer des réflexions ou des avis sur une question controversée. Le colonel Lecomte nous donne le bon exemple en revenant sur un sujet qui lui est familier à propos du livre du colonel Sonderegger.

Il reconnaît à cette étude le grand mérite de jeter des considérations nouvelles et très réfléchies dans la discussion ouverte sur l'avenir de l'infanterie. Il y trouve toutefois une conception qui en fait une arme très lourde et trop compliquée, aussi bien pour l'instruction des spécialistes que pour le chef qui doit l'employer. Il s'agit ici du commandant du bataillon, qui est l'unité de combat de l'infanterie et la base de l'organisation étudiée.

Pour ces motifs, elle paraît difficile à réaliser dans les armées de service à court terme et particulièrement dans celle de la Confédération helvétique.

Sous réserve de cette appréciation, le colonel Lecomte estime que l'infanterie future sera tout de même plus lourde que celle de nos jours. Il la définit dans une phrase rappelée en tête de son article si clair du mois de janvier. Nous lui demandons la permission de la citer :

« J'ai admis, dit-il, que l'un des éléments essentiels de l'armée future serait une infanterie lourde pourvue de tous les moyens essentiels de défense et de transport accéléré. »

¹ L'auteur de cet article, le général Rouquerol, est non seulement un artilleur qui fait autorité, mais au cours de la guerre européenne, il a commandé une brigade d'infanterie, puis une division. (*Réd.*)